

Nucléaire : le gouvernement a repoussé la diffusion d'un rapport officiel contredisant Emmanuel Macron

PAR JADE LINDGAARD
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 11 FÉVRIER 2022



Retrait d'une barre de combustible nucléaire, le 21 juin 2021. © Photo Sébastien Bozon / AFP

Mediapart s'est procuré un rapport de l'Ademe, l'agence publique de la transition écologique, selon lequel il n'y a aucune nécessité de construire de nouveaux réacteurs EPR. Mais le gouvernement a repoussé la diffusion de ce rapport : le président de la République allait annoncer des projets contraires.

Selon l'Élysée, la « très, très grande force » du système nucléaire français, c'est « sa transparence, sa capacité à tout dire, tout de suite ». Un petit grain de sable est pourtant en train de gripper cette belle machine de communication.

Il prend la forme d'un rapport de 44 pages intitulé : « Transition(s) 2050 : Mix électrique ». Produit par des expert-es de l'Ademe, une agence publique d'expertise, de conseil et de financement de la transition énergétique, il présente quatre scénarios de production d'électricité pour la France de 2050. Chacun correspond à une vision de la société française dans 30 ans : frugale, forte en « coopération

territoriale », dépendante des technologies « vertes », ou faisant le pari « réparateur » de gros besoins en électricité.



Retrait d'une barre de combustible nucléaire de la piscine de stockage de la centrale nucléaire de Fessenheim, le 21 juin 2021. © Photo Sébastien Bozon / AFP

Ce document devait être publié entre mi-janvier et début février, comme l'a indiqué le député (écologiste) Matthieu Orphelin dans un communiqué. Mais sa diffusion a été repoussée par son autorité de tutelle, le ministère de la transition écologique, selon plusieurs sources qui ont alerté Mediapart.

Sollicitées dans le cadre d'un séminaire de recherche, des personnes ayant contribué au rapport de l'Ademe ont répondu qu'elles n'avaient pas le droit d'en diffuser les résultats. Contactées par Mediapart, elles n'ont pas répondu à nos questions. De son côté, Matthieu Orphelin a écrit dans un communiqué qu'« il semble que la publication des scénarios de mix électrique de l'Ademe aient été à nouveau décalés sur demande du gouvernement ». Interrogée à son tour, l'agence répond que « l'Ademe publiera ses travaux lorsqu'ils seront finalisés ».

Le hic, c'est que le rapport en question est bel et bien terminé. Mediapart en a obtenu une copie. Bien qu'estampillé « document de travail », il est manifestement achevé : entièrement rédigé, mis en page, accompagné de graphiques, doté de notes de bas de page et d'une bibliographie. Pourquoi ne reçoit-il pas l'autorisation d'être publié? Le cabinet de Barbara Pompili « ne confirme pas du tout » : « des éléments d'analyse complémentaires sont en cours de finalisation entre l'agence et les services du ministère. Ils sortiront quand le travail sera abouti. »

La réponse est peut-être dans le contenu du document. On peut y lire qu'il n'y a aucune nécessité de construire de nouveaux réacteurs EPR. Alors qu'Emmanuel Macron vient d'annoncer la commande de six EPR,

et la mise à l'étude de huit autres, les expert-es de l'Ademe calculent qu'il est tout à fait possible de s'en passer. L'éolien en mer flottant est «une alternative économique crédible à de nouvelles centrales nucléaires», même en cas de forte hausse de la consommation d'électricité –650 térawattheures (TWh), alors que la demande actuelle se situe à 468 TWh).

Autre enseignement: alors que le chef de l'État déclare qu'il faudra augmenter de 60% la consommation d'électricité en 2050 pour sortir des énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon), l'Ademe montre que les scénarios les plus sobres sont les moins chers. Son hypothèse «frugale », avec une réduction de la demande d'électricité par rapport à aujourd'hui (408 TWh) coûterait 1100 milliard d'euros, entre 2020 et 2060.

2020. Alors que le scénario le plus dispendieux en électricité (839 TWh) occasionnerait une dépense de 1498 milliard d'euros. Par comparaison, le cap fixé par Emmanuel Macron d'une hausse de 60% de la demande électrique représente environ 750 TWh.

Dans tous les scénarios de l'Ademe, les énergies renouvelables représentent plus de 70% de la production d'électricité en 2050. Selon ses expert-es, « l'intérêt de lancer un nouveau programme nucléaire pourrait être limité en cas d'une demande d'électricité stable, voire en baisse ». Il est vrai que l'évolution des besoins en électricité dans les prochaines décennies est incertaine.

Ce document est le complément, consacré à l'électricité, **d'un gros travail de scénarisation** dévoilé par l'Ademe en novembre 2021 sur les choix de mode de vie qu'implique concrètement la réduction des gaz à effet de serre. Il avait reçu une grande attention médiatique, et a été salué par chercheur-es et militant-es pour ses qualités pédagogiques. Il lui manquait juste une déclinaison plus technique, expliquant à combien de réacteurs nucléaires, de parcs éoliens ou de panneaux photovoltaïques correspondait chaque scénario.

Le rapport se conclut sur le constat que, quel que soit le scénario retenu, la transition énergétique « nécessitera d'abord de pérenniser et d'animer la concertation ». Un éloge du débat public et de la délibération démocratique qui ne pourra exister sans transparence sur les données et les chiffres de l'électricité, et du nucléaire en particulier.

Boite noire

Cet article a été modifié le 11 février à 20h48 pour ajouter la réaction du cabinet de Barbara Pompili.

2. Les scénarios

	Consommation électrique totale	Mix de production	Par source (GW)				Coût total 2020-2060
			Hydro	Éolien	Solaire	Nucléaire	
2020	468 TWh	22% ENR	10	17	61	0	
Scénario 1 : Éolien et panneaux solaires	408 TWh	57% ENR	52	58	14	2	1 200 M€ EUR
Scénario 2 : Coopérations	537 TWh	85% ENR	52	63	24	12	1 036 M€ EUR
Scénario 3 : Technologies vertes	656 TWh	87% ENR	141	58	48	12	1 269 M€ EUR
Scénario 4 : Technologies vertes et nucléaire	656 TWh	77% ENR	142	58	24	12	1 263 M€ EUR
Scénario 5 : Plus de nucléaire	839 TWh	72% ENR	144	63	48	16	1 498 M€ EUR

Extrait du rapport Ademe sur le mix électrique en 2050.

L'option un peu plus consommatrice, tout en restant économe en énergie, à 537 TWh (« coopération territoriale »), coûterait 1026 milliards d'euros. Ce « scénario 2 » permet même d'abaisser le coût complet du système électrique de 12% par rapport à

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.